

<i>Sigle</i>	<i>Groupe</i>	<i>Trimestre</i>
ECO5072		Automne 2024
<i>Titre</i>	Activité de synthèse	
<i>Enseignants</i>	Catherine Haeck, DS-5957, haeck.catherine@uqam.ca Disponibilité sur rendez-vous Philip Merrigan, DS-5979, merrigan.philip@uqam.ca Disponibilité sur rendez-vous	
<i>Horaire</i>	Mercredi, 09h30-12h30, V-5525	
<i>Démonstrations</i>	Vendredi, 09h30 – 12h30, V-5525 & labo DS Démonstrateur : Oumar Djamaldiev Courriel : djamaldiev.oumar@courrier.uqam.ca	

IMPORTANT : Consulter régulièrement vos courriels UQAM. Ne planifiez rien dans les plages horaires du cours, un cours peut être ajouté-déplacé selon les besoins du groupe.

DESCRIPTEUR DU COURS

Ce cours vise à établir un lien plus étroit entre la formation théorique acquise dans les cours d'analyse économique et la formation technique reçue dans les cours de méthodes quantitatives et d'économétrie. Il permettra à l'étudiant de réaliser une synthèse de ses connaissances par la réalisation d'un projet de recherche empirique dont les étapes sont les suivantes : formulation de la problématique et des hypothèses, revue de la littérature, spécification du modèle et identification des sources de données, analyse et interprétation des résultats, réflexion sur les implications en termes de politiques économiques. Dans l'évaluation du travail de recherche, on tiendra compte de la maîtrise de la théorie économique et des techniques économétriques par l'étudiant, de sa capacité de synthèse, d'analyse et d'interprétation des résultats obtenus ainsi que de la qualité formelle du texte présenté. Cours avec séances de travaux pratiques.

Ce cours suppose une maîtrise du contenu du cours préalable **ECO4272-Introduction à l'économétrie**.

ENGAGEMENT

La prestation de ce cours respecte les principes de la *Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants*, adoptée par l'Université du Québec à Montréal en mai 2000 (disponible à l'adresse http://www.instances.uqam.ca/politiques/charte_des_droits.htm). Dans cet esprit, le professeur s'engage à fournir aux étudiantes et aux étudiants des activités de formation et d'encadrement qui leur seront utiles en tant qu'économistes et qui favorisent leurs apprentissages et la réussite de leurs études. En contrepartie, il s'attend à ce que chaque étudiante ou étudiant s'engage à contribuer activement à la réussite de sa formation et à assumer personnellement toutes les tâches exigées dans le cheminement du cours.

De plus, la session se termine le 13 décembre 2024. Pour ceux qui souhaitent voyager, vous devez prendre votre billet d'avion après le 13 décembre 2024. Nous n'accommoderons aucune absence avant cette date. Les absences pour raison de maladie devront être justifiées par un billet du médecin stipulant explicitement qu'en raison de votre maladie vous n'avez pas pu vous présenter ou accomplir la tâche demandée.

Ce cours comprend des travaux pratiques écrits. Nous allons surveiller la qualité du français et la présentation générale des documents remis. Nous pourrions, le cas échéant, appliquer la politique 50 l'UQAM qui établit les règles concernant l'évaluation de la qualité du français dans le cadre des activités d'évaluation des enseignements.

SOMMAIRE DU COURS

Ce cours comprend 4 étapes (2 écrites et 2 orales) qui conduiront chaque étudiant(e) à réaliser une recherche empirique originale à l'aide de données micro-économiques ou de séries temporelles sur un sujet précis. Chaque étudiant devra de plus faire une présentation orale en classe des résultats de sa recherche. La réalisation de ce travail implique: une recherche bibliographique et la lecture de quelques articles de nature empirique tirées des revues académiques ou des sites qui présentent des textes de recherche publiés ou non sur le sujet de la recherche imposée; l'utilisation d'un logiciel économétrique : la collecte de données, l'analyse et la transformation préliminaires des données sur ordinateur; la formulation empirique de la question de recherche; la spécification et l'estimation d'un modèle économétrique simple et de forme réduite du comportement/phénomène socio-économique sous étude; l'analyse et l'interprétation économétrique des résultats; la production d'un texte court, mais complet (introduction à conclusion) de la recherche (comme un mini mémoire); et une présentation en classe des résultats empiriques de la recherche.

OBJECTIFS DU COURS

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Décrire les composantes d'une étude empirique
- Connaître les outils de recherche bibliographique et faire une revue de littérature
- Décrire les objectifs d'un projet de recherche, ainsi que ses forces et ses faiblesses
- Manipuler une base de données et apprendre à utiliser les logiciels économétriques
- Reproduire (si possible) les résultats d'études publiées et évaluer les impacts de variations apportées au modèle de référence
- Analyser et interpréter les résultats
- Implanter des extensions lorsque cela est possible, soit en ajoutant ou utilisant une autre base de données soit en implantant d'autres approches empiriques appropriées (par exemple, les variables instrumentales, les données panels, logit et probit, etc.)
- Faire le lien entre les travaux de recherche et le contexte québécois/canadien
- Rédiger un rapport de recherche
- Présenter les résultats de ses travaux et discuter les travaux présentés de manière constructive

ÉVALUATIONS

Description	Mode	Points	Dates
Rapport de revue littéraire	Individuel	10	25 septembre
Présentation d'étape	Équipe	25	30 octobre
Rapport final	Équipe	40	11 décembre
Présentation finale	Équipe	25	11 décembre

Une équipe doit compter 2 membres (une seule équipe de 3 sera permise si nombre impair d'élèves). Pour plus de détails sur les travaux et présentations, voir la section description des travaux plus bas.

APPROCHES PÉDAGOGIQUES

Études d'articles publiés; apprentissage coopératif; travaux d'équipe; exposés oraux.

CALENDRIER

Les cours n'auront pas lieu toutes les semaines. Lorsque nous le jugeons nécessaire, nous aborderons certains sujets au cours et vous en serez avisés à l'avance. Il y aura certainement un cours le 4 septembre ainsi que durant les présentations les 30 octobre et 11 décembre.

DESCRIPTION DES TRAVAUX

Revue de littérature (10%) - Individuel

Valeur du travail : 10%

Longueur du travail : 5 pages de texte maximum.

Ce travail devrait comporter au moins les éléments suivants:

- 1) Identifier la question/problématique (possiblement les questions) d'intérêt. Expliquer pourquoi elle est importante.
- 2) Produire une revue de littérature comprenant **au minimum 5 articles pertinents** provenant de revues scientifiques reconnues en sciences économiques. Coordonnez-vous avec votre coéquipier, vous devez lire et citer des textes différents. Seulement la moitié des points sera accordée si vous citez les mêmes textes.
- 3) Il est important que la revue de littérature reflète strictement votre question de recherche. Cela sert à placer votre problématique dans les avancements aux connaissances.
- 4) Il est important de citer les articles publiés dans les revues arbitrées par les pairs et reconnues mondialement. Vous pouvez vous inspirer de la liste ici : <https://ideas.repec.org/top/top.journals.simple.html>

Présentation d'étape (25%) – Équipe, mais note individuelle

Valeur du travail : 25%

Longueur de la présentation : 20 minutes (divisé entre **chaque** membre)

Ce travail devrait comporter au moins les éléments suivants:

- 1) Présenter, en équipe, l'avancement du travail empirique. Ceci devrait commencer par la définition claire de la question de recherche et de la méthodologie employée pour y répondre. La méthodologie consiste des données et des modèles économétriques.

- 2) Données : spécifier la source des données, présenter les statistiques descriptives de votre base de données en utilisant des tableaux et des graphiques.

- 3) Présenter le modèle économétrique de façon formelle. Présenter, dans un tableau, les résultats d'une estimation préliminaire. Interpréter les résultats.

- 4) Décrire les spécifications/extensions que vous planifiez implanter dans les prochaines semaines.

Présentation finale (25%) – Équipe, mais note individuelle

Valeur de la présentation: 25%

Longueur de la présentation : 20 minutes (divisé entre **chaque** membre)

Ce travail devrait comporter au moins les éléments suivants:

- 1) Présenter votre rapport de recherche en ayant à l'esprit que vous devez convaincre votre auditoire de la pertinence de votre recherche et de la validité de votre approche et de vos résultats.

- 2) Partager les connaissances/trucs que vous avez développées en effectuant ces travaux (1 transparent seulement, à la fin de la présentation).

Rapport final (40%) - Équipe

Valeur du travail : 40%

Longueur du travail : 25 pages **de texte** maximum **excluant** les tableaux et figures.

Produire un rapport de recherche complet incluant les éléments suivants :

- 1) Introduction et question de recherche
- 2) Revue de littérature
- 3) Présentation de la base de données (incluant les statistiques descriptives)
- 4) Description du modèle de base
- 5) Description d'un autre modèle plus avancé pouvant permettre de mieux adresser la question empirique. Décrire les avantages de ce modèle par rapport au modèle de base.
- 6) Présentation et analyse des résultats.
- 7) Conclusion

Votre rapport devra tenir compte des commentaires que nous allons vous avoir faits sur le rapport de revue littéraire et durant la présentation de mi-étape.

Participation (0% jusqu'à -5%)

Valeur: 0% jusqu'à -5%

*** 5 points vous seront enlevés pour chaque absence durant les cours pendant lesquels auront lieu les présentations de vos collègues.

Quelques sujets

- Impact de l'éducation sur les salaires horaires au Canada ou sur l'état de santé
 - Estimer l'impact de l'éducation sur les salaires horaires ou la santé
 - Est-ce que ces impacts varient selon la province
 - Est-ce que les impacts varient selon le genre
- Impact du chômage sur la santé mentale
 - Est-ce que le statut de chômeur ou d'inactivité a un impact sur la santé mentale
 - Est-ce que ces impacts varient selon certaines caractéristiques
- Existe-t-il de la discrimination salariale entre les hommes et les femmes ?
 - Comment déceler cela avec des méthodes de régression
 - Existe-t-il plus de discrimination en Ontario qu'au Québec
- Modèle de consommation
 - Estimer un modèle de consommation d'un ménage
 - La variable dépendante peut-être un bien particulier (tabac, alcool, transport, etc.) ou la consommation totale
- Développement des jeunes de 15 ans (données PISA)
 - Quels facteurs expliquent le développement des jeunes de 15 ans au Canada?
 - COVID et développement des jeunes au Canada (PISA 2022 uniquement)
- La pollution des entreprises et la santé des populations ou le profil socioéconomique des individus

Projet en collaboration avec Environnement Canada. Vous ne pouvez choisir ce projet si vous avez eu de la difficulté en économétrie. Ce projet demande de vouloir relever un défi.

 - Comment fusionner des bases de données existantes
 - Comment déceler ces liens avec des méthodes de régression
 - Existe-t-il des différences provinciales

Étudiants ayant une déficience de type visuelle, auditive, motrice, trouble d'apprentissage, trouble envahissant du développement et trouble de santé mentale

Les étudiants qui ont une lettre *d'Attestation des mesures d'aménagements académiques* obtenue auprès d'un conseiller de **l'Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ASESH)** doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'aménagements en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience ou une incapacité mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter **l'ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

Politique 2 sur la liberté académique universitaire

Le droit à la liberté académique universitaire est le droit de toute personne d'exercer librement et sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, telle la censure institutionnelle, une activité par laquelle elle contribue à l'accomplissement de la mission de l'Université.

Ce droit comprend la liberté :

- a) d'enseignement et de discussion;
- b) de recherche, de création et de publication;
- c) d'exprimer son opinion sur la société et sur une institution, y compris l'établissement duquel la personne relève, ainsi que sur toute doctrine, tout dogme ou toute opinion;
- d) de participer librement aux activités d'organisations professionnelles ou d'organisations académiques.

Il doit s'exercer en conformité avec les normes d'éthique et de rigueur scientifique généralement reconnues par le milieu universitaire et en tenant compte des droits des autres membres de la communauté universitaire.

En reconnaissant, en promouvant et en protégeant la liberté académique universitaire, cette politique soutient la mission de l'Université, laquelle comprend la production et la transmission de connaissances par des activités de recherche, de création et d'enseignement et par des services à la collectivité.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la section [Liberté académique universitaire](#) sur le site enseigner.uqam.ca.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ou l'usurpation d'identité (art. 2.2 a) ;
- le plagiat : l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui ou de la production d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence (art. 2.2 b) ;
- le recyclage/la réutilisation de travaux : le dépôt d'un travail aux fins d'évaluation alors que ce travail constitue en tout ou en partie un travail qui a déjà été soumis par la personne étudiante, aux fins d'évaluation académique à l'UQAM ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de la personne enseignante à qui ce travail est soumis (art. 2.2 c) ;
- la possession ou l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen (art. 2.2 d) ;
- la possession ou l'utilisation de tout document ou matériel non autorisé préalablement, pendant un examen ou lors de la réalisation de travaux, incluant le recours aux outils informatiques ou moyens technologiques (art. 2.2 e) ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen ou de tout autre matériel provenant d'une autre personne (art. 2.2 f) ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (art. 2.2 g) ;
- l'obtention d'une évaluation non méritée notamment par corruption, chantage, intimidation ou toute forme de harcèlement ou la tentative d'obtenir une telle évaluation (art. 2.2 h) ;
- la falsification d'un document ou la création d'un faux document, notamment d'un document transmis à l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances (art. 2.2 i) ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche (art. 2.2 j).

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées aux articles 3 et 5 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Politique n°42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement (extraits)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)
514 987-3000, poste 0886 ; harcèlement@uqam.ca; harcèlement.uqam.ca

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)
514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca

Service de la prévention et de la sécurité :
514 987-3131